Ville de
Montauban

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 20 janvier 2023

N°4/01/2023 : COMITE DES JUMELAGES - MODIFICATION DE LA COMPOSITION ET DESIGNATION DE MEMBRES

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 20 janvier à 17h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville de Montauban, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 13 janvier 2023.

Présents : 38
Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Danielle AMOUROUX, Marie-Claude BERLY, Daniel BORY, Bernard BOUTON, Michel CAPPELLETTI, Gérard CATALA, Valérie CAURO, Nadia CHEKLIT, Laetitia DESGUERS, Marie-Agnès DETAILLEUR, Philippe FASAN, Jean-Pierre FOISSAC, Pauline FORESTIE, Olivier FOURNET, Jean-François GARRIGUES, Solal GEA, Anne-Marie GRIMAL, Annie GUILLOT, Clarisse HEULLAND, Arnaud HILION, Robert INFANTI, Claude JEAN, Mathieu KEBOUCHE, Khalid LAABID, Sandrine LAGARDE, Véronique LAGARRIGUE, Sophie LARAN, Ambre LOPEZ-GIMENEZ, Angèle LOUCHART, Jeannine MEIGNAN, Fabrice MIEULET, Arnaud MOURGUES, Laurence PAGES, Claudine PEIRONE, Mathieu PERGET, Rodolphe PORTOLES, Sabine SI BELKACEM-CONDAMINES

Pouvoirs : 7

Mesdames, Messieurs Philippe BECADE à Marie-Claude BERLY, Nadine BON à Annie GUILLOT, Aurélie BURATTI à Claude JEAN, Andréa CARO GOMEZ à Sandrine LAGARDE, Jean Martial DEJEAN à Véronique LAGARRIGUE, Thierry DEVILLE à Clarisse HEULLAND, Bernard PECOU à Marie-Agnès DETAILLEUR

Absents : 4

Madame, Messieurs Lucie FOURNEL, Stéphane GONZALEZ, Quentin SUCAU, Jacques ZAMUNER

Madame Brigitte BAREGES donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Vu la délibération n°161/10/2020 du 5 octobre 2020 portant désignation des membres du Comité des jumelages,

Vu la délibération n°78/05/2021 du 17 mai 2021 portant modification de la composition de ce Comité des jumelages,

La Commune de Montauban s'est toujours enrichie du développement d'une politique d'ouverture et d'échanges avec des villes étrangères.

Ces échanges visent à :

- Favoriser l'établissement des relations entre les habitants de la Commune et ceux de ses villes jumelles,
- Organiser des manifestations, des échanges et des rencontres entre la Commune de Montauban et les villes jumelles dans les domaines scolaire, sportif, culturel, social et économique,
- Contribuer au développement de la compréhension, à l'enrichissement intellectuel, à la consolidation des liens d'amitié et de solidarité.

Un Comité des jumelages a été créé pour la mise en œuvre et le suivi des projets retenus, pour donner un avis sur les nouvelles demandes de jumelage. Ce Comité des jumelages est présidé de droit par Madame le Maire. En cas d'empêchement, elle pourra désigner tout autre conseiller municipal pour la représenter.

Il est composé de conseillers municipaux. Il peut faire appel à des personnes extérieures pour assister à ses réunions et solliciter des avis.

Par délibérations n°161/10/2020 et n°78/05/2021, les conseillers municipaux suivants ont été élus membres de ce Comité des jumelages :

- Nadine BON
- Pauline FORESTIE
- Marie-Claude BERLY
- Nadia CHEKLIT
- Philippe BECADE
- Danielle AMOUROUX
- Philippe FASAN
- Bernard PECOU
- Jacques ZAMUNER

Aujourd'hui, il est proposé d'élargir la composition de ce Comité des jumelages en ajoutant des membres.

Il convient donc de faire appel à candidatures et procéder à la désignation de nouveaux membres.

Vu la délibération en date du 20 janvier 2023 par laquelle le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de procéder aux désignations au scrutin public,

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- modifier la composition du Comité des jumelages,

- après appel à candidatures, procéder à la désignation de nouveaux membres du Comité des jumelages.

Sont candidates :

- Laurence PAGES
- Marie-Agnès DETAILLEUR
- Jeannine MEIGNAN

Après avoir procédé aux opérations de vote et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la modification du Comité de Jumelages en ajoutant trois membres,
- d'élire Laurence PAGES, Marie-Agnès DETAILLEUR et Jeannine MEIGNAN au Comité des Jumelages,
- de dire que le Comité des Jumelages est composé comme suit :
    - Nadine BON
    - Pauline FORESTIE
    - Marie-Claude BERLY
    - Nadia CHEKLIT
    - Philippe BECADE
    - Danielle AMOUROUX
    - Philippe FASAN
    - Bernard PECOU
    - Laurence PAGES
    - Marie-Agnès DETAILLEUR
    - Jacques ZAMUNER
    - Jeannine MEIGNAN

Après délibération du Conseil Municipal, la proposition ci-dessus est :

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 20 janvier 2023

Le Maire
Brigitte BAREGES

MAIRIE DE MONTAUBAN (T-&-G)

Le Secrétaire de séance,
Marie-Claude BERLY

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le : 27 JAN. 2023

De sa publication le : 30 JAN. 2023